Ligue de Football de la Guyane

Fondée le 20 octobre 1962 - Affiliée à la Fédération Française de Football
Membre de l'Union Caraïbéenne de Football – Membre de la CON.CA.CAF

Commission Régionale Médicale

PV 03 du 27 aout 2025 saison 2025-2026

Début de séance à 19h30

Présent.e.s :

- Sandrine ASDRUBAL
- Luxon NOEL
- Docteur David GONDELE-IPUNGU
- Docteur Éric HOUNHOUI-GAN
- Judes AGATHON
- Guy Grégory PREVOT
- Angie PROPHETE

Absent.e.s excusé.e.s :

- Malika ADELSON
- Anastasie LEDU-KALALA
- Docteur Arthur DEROURE-CORTE

Ordre du jour :

1. **Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement**

1/ Examen des dossiers médicaux des arbitres et de surclassement

5 dossiers médicaux d'arbitres ont été présentés

	NOM	PRENOM	DDN	DOSSIER	DECISION
1	IDA	Christian	06/11/95	DMA	ACCEPTE
2	MBAYA WA MBAYA	Fils	10/12/77	DMA	ACCEPTE
3	SEWANG	Ysidor	04/01/99	DMA	ACCEPTE
4	PEDIE	Rudiline	05/12/06	DMA	ACCEPTE

Remarques de la commission

L'examen ophtalmologiste est obligatoire pour le 1er DMA puis à partir de 35 ans tous les 5 ans.

L'examen ophtalmologiste est valable 5 ans à compter de sa date de réalisation.

La commission décide que l'absence d'examen ophtalmologiste ne sera pas bloquant cette saison 2025-2026 mais le conseille fortement dans la mesure où il est possible de le faire.

La commission rappelle **l'importance de bien noter les coordonnées téléphoniques personnelles** des arbitres et des joueuses ou joueurs en plus de leur club d'appartenance pour être joint.e.s le cas échéant par la Commission Régionale Médicale.

Les prochaines réunions se tiendront les 28 et 29 aout 2025

Clôture de la séance à 20h15

Secrétaire de séance

Judes AGATHON

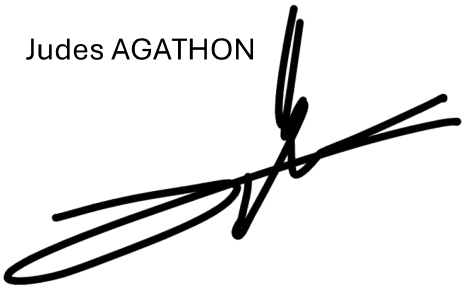

Président de séance
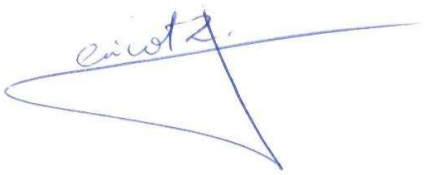
Dr Eric HOUNHOUI-GAN